

dorénavant, les « bons gouvernements » seront ceux qui parviendront à réunir autour du problème international du moment les instances les plus aptes à le résoudre. Ceci ne pourra toujours se faire d'État à État ou d'État à institution. De plus en plus, cela supposera l'intervention d'instances non gouvernementales comme les ONG, les municipalités et les entreprises. L'État aura un rôle important à jouer pour faciliter ce type de coopération. Le voyage du premier ministre Chrétien en Chine, la semaine prochaine, illustre la façon dont nous modifions notre stratégie pour l'adapter aux circonstances. La mission qu'il dirigera, l'« équipe Canada », dont je ferai partie, sera formée de leaders provinciaux et de gens d'affaires désirant engager un dialogue avec les Chinois sur une vaste gamme de questions, en vue de nouer des liens avec les secteurs public et privé.

Si nous voulons accroître la prospérité de nos populations tout en assurant un traitement adéquat des questions d'ordre humanitaire et autres, nous devons accorder une attention accrue à la nature particulière des pays et des personnes avec qui nous envisageons de collaborer. Il nous faut remplacer le concept des blocs et les stéréotypes rassurants associés à la Guerre froide. La population canadienne est de nature composite. Cela nous confère un avantage, nous semble-t-il, lorsqu'il s'agit de coopérer dans les domaines du commerce et de la sécurité, ou de régler des questions liées aux droits de la personne. Nous nous efforçons de tirer parti de cet avantage dans notre approche des questions propres à la région dont j'assume la responsabilité.

Les pays de la région Asie-Pacifique sont au seuil d'une ère nouvelle. Plus confiants en eux-mêmes, ils font place aux nouveaux intérêts économiques et de sécurité de l'après-Guerre froide. Les États de l'Asie s'emploient à mettre en place leur propre architecture de coopération, qui correspond à la fois à leurs besoins et à leur passé commun. Le Canada s'en trouve encouragé, tout en demeurant sensible au fait que ces États ne remplaceront pas l'OTAN ni la CSCE.

Depuis plus d'un siècle, le Canada attache une importance extrême à ses relations avec l'Asie. Ce continent s'ouvre aujourd'hui sur l'extérieur, et il nous faut mettre en place dans le bassin du Pacifique à la fois des institutions multilatérales plus formelles et des liaisons interpersonnelles plus informelles. Le Canada est « partenaire du dialogue » à la Conférence postministérielle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et, à ce titre, il discute d'un vaste éventail de questions, et notamment de sécurité, avec les membres de cette Association, ainsi qu'avec d'autres pays du Pacifique et avec les États de l'Union européenne. Nous participons aussi au Forum régional de l'ANASE, dans le cadre duquel les États du Pacifique ont examiné cet été la sécurité de la région. Enfin, dans deux semaines, le premier ministre Chrétien prendra part à la